



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

**No 09-2020 - Séance du 25 juin 2020 - Ecrite**

**Energie verte - Alimentation du nouveau bâtiment locatif « Le Village » sur le collège du Clos-Béguin**

Monsieur le vice-président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité a demandé une étude sur la viabilité technique et économique d'alimenter le nouveau bâtiment locatif dit « Le Village », en vue de lui fournir de l'énergie verte excédentaire de l'installation photovoltaïque sur le collège du Clos-Béguin.

Les conclusions de cette étude indiquent que ce projet est rentable, sur le long terme, et qu'il représente un exemple intéressant de collaboration public-privé en faveur des énergies renouvelables.

Le bâtiment « Le Village » devant être raccordé en mai 2020, la municipalité a pris la décision, selon ses compétences (préavis 14-2016), d'engager ces travaux.


Les rentrées espérées se montent à CHF 2'300.- net, par année. L'installation devrait donc être bénéficiaire dès la 16<sup>ème</sup> année.

Le devis estimatif des travaux se monte à CHF 36'500.- et sera porté à charge de l'entretien du complexe du Clos-Béguin (hors budget).

Tant les coûts que les rendements feront partie du décompte des bâtiments scolaires avec la commune de Blonay.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 11 mai 2020

M. Gérald Gygli, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal  
Service des finances